



Existe t'il des garanties ?

Par **bwiti_old**, le **24/06/2007** à **17:38**

Je me permets de venir sur ce forum car j'ai un probleme conséquent et j'aurai besoin de conseils avisés afin de le résoudre. Il y a environ 5 mois j'ai fait venir un plombier chez moi pour m'installer un bac à douche + un pare douche, pour cela il devait faire tomber le mur de mon ancienne. La marque utilisée est Rothalux.

La facture au total s'est élevée à environ 4000 euros.

Or depuis deux semaines sont apparues aux deux extrémités de la douche des fuites... j'ai donc fait revenir mon plombier, par 4 fois il a comblé sans succès de joints silicones...

Aujourd'hui il me dit que c'est probablement le pare douche qui a un défaut et qu'il ne peut rien pour moi et que c'est mon probleme pour contacter l'entreprise Rothalux et demander un expert...

Qu'en pensez vous ? Par avance merci pour le temps que vous prendrez à me répondre...
Amicalement.

Par **Jurigaby**, le **24/06/2007** à **20:56**

Bonjour.

Votre Plombier a une obligation de garantie quant aux travaux qu'il a effectué chez vous.

Vous disposer effectivement d'une action en garantie des vices cachés contre Rothalux mais ce que votre plombier a oublié de vous dire, c'est que vous disposez de la même action contre lui.

Par **bwiti_old**, le **25/06/2007** à **11:01**

Merci infiniment pour votre tres précieuse aide....

Par **Jurigaby**, le **25/06/2007** à **14:10**

Bonjour.

C'est bien là tout l'enjeu du truc: C'est pas vraiment légal et c'est pas vraiment illégal non plus.

Je crois pas qu'il y ait un texte pénal qui corresponde bien à la situation.

Maintenant, c'est quand même très proche de l'escroquerie en ce que la personne vend quelque chose mais sans fournir une quelconque garantie: Elle vend une méthode pour gagner de l'argent mais si finalement, la personne ne gagnait rien?

Cela doit bien arriver puisque ce système fonctionne selon la vieille méthode dite de la boule de neige c'est à dire que ce sont les personnes qui sont en bas de la pyramide qui vont financer l'intégralité des bénéfices des personnes qui sont "en haut" de la pyramide.

Quelque part, vendre cette méthode, c'est vendre du vent et c'est pour cela que ça se rapproche de l'escroquerie.